

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 27 janvier 2025 à 16h45, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde Mairesse

Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

Conseiller du district 2
Conseiller du district 3
Conseiller du district 5
Conseiller du district 5

Monsieur le conseiller Jean-François Robillard est absent pour toute la durée de la séance.

Sont également présentes la greffière, la directrice générale ainsi que la directrice générale adjointe.

La mairesse déclare la séance ouverte à 16h45 et s'adresse au public.

RÉSOLUTION NO. 2025-028

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 janvier 2025

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. David Huggins-Daines

POUR: Monsieur Richard Allard

Madame Arielle Beaudin Monsieur Alexandre Laganière Monsieur Gaëtan Gagné

Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 janvier 2025.

RÉSOLUTION NO. 2025-029

Embauche – Coordonnatrice aux loisirs du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

ATTENDU la démission d'un coordonnateur aux loisirs;

ATTENDU la recommandation de monsieur Vincent Bélanger, directeur du Service des loisirs et de la vie communautaire et de madame Catherine Therrien, conseillère en ressources humaines, datée du 24 janvier 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Arielle Beaudin

POUR: Monsieur Richard Allard

Madame Arielle Beaudin Monsieur Alexandre Laganière Monsieur Gaëtan Gagné Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil accepte les dispositions du rapport et entérine l'embauche de madame Roxanne Locas, au poste de coordonnatrice aux loisirs du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et que son salaire soit fixé selon l'échelon 1 de la classe 2 de la grille salariale incluse à la *Politique des conditions de travail et de la rémunération du personnel cadre de la Ville de Sainte-Adèle*, et ce, à compter du 17 février 2025.



RÉSOLUTION NO. 2025-030

Adjudication - Services professionnels d'ingénierie, voletsélectromécanique, structure et efficacité énergétique pour le projet de construction d'une caserne d'incendie (ST-2320-IVESEE)

ATTENDU l'appel d'offres effectué concernant les services professionnels d'ingénierie, volets - électromécanique, structure et efficacité énergétique pour le projet de construction d'une caserne d'incendie;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 16 janvier dernier et que les entreprises ayant déposés des soumissions sont les suivantes :

| Noms des soumissionnaires | | |
|--------------------------------|--|--|
| Les Services EXP inc. | | |
| GBI Experts-conseils inc. | | |
| BPA Bouthillette Parizeau inc. | | |
| Blondin Fortin & Associés | | |
| Martin Roy et Associés inc. | | |
| DWB Consultants | | |

ATTENDU QUE le comité de sélection s'est réuni le 22 janvier 2025 et a procédé à l'analyse des soumissions déposées ;

ATTENDU le rapport de Me Audrey Senécal, greffière et directrice des Services juridiques, daté du 24 janvier 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER: M. Gaëtan Gagné

POUR: Monsieur Richard Allard

Madame Arielle Beaudin Monsieur Alexandre Laganière Monsieur Gaëtan Gagné Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le contrat à GBI Experts-Conseils inc., étant le soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage final, pour un montant de 382 596,04 \$, plus les taxes applicables, et ce, le tout sous réserve de transmission par la firme de tous les documents nécessaires et prévus au document d'appel d'offres;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à financer les paiements à même le règlement d'emprunt 1341.

RÉSOLUTION NO. 2025-031

AVIS DE MOTION

Je, Arielle Beaudin, conseillère municipale, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté le futur règlement 1361 créant une réserve financière afin de financer des immobilisations, des projets et des programmes en environnement et en développement durable;

Un projet de règlement est aussi présenté et déposé séance tenante.



| COMMUN | ************************************** | |
|----------------------|---|---------------------------|
| Aucune | | |
| PÉRIODE | ************************************** | ***** |
| | sse, la directrice générale ainsi que les du public. | conseillers répondent aux |
| | ************************************** | |
| Levée de | la séance | |
| IL EST PI | ROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : | M. Gaëtan Gagné |
|]]] | Monsieur Richard Allard Madame Arielle Beaudin Monsieur Alexandre Laganière Monsieur Gaëtan Gagné Monsieur David Huggins-Daines | |
| ET RÉSO | DLU À L'UNANIMITÉ | |
| QUE la sé | éance soit levée à 16 h 50. | |
| | **************** | ***** |
| | | |
| Mme Mich Mairesse | hèle Lalonde | |
| | ey Senécal | _ |
| Gremere (| et directrice des Services juridiques | |